

vu plus haut. Ils avaient aussi leurs *marchés* et tous les bâtiments qui étaient nécessaires à leur nombreuse colonie de marchands, qui faisaient continuellement des échanges commerciaux avec les Arméniens, les autres peuples de l'orient et leurs concitoyens. Leur église était dédiée à *Saint Marc* et leur avait été donnée, en 1271, par Léon II, afin qu'ils y prient pour lui et pour ses défunts, comme le dit le roi lui-même, dans le décret qui leur en confère la propriété⁴⁷⁴. Leur *cimetière* se trouvait probablement près de cette église. Ce cimetière étant devenu insuffisant, en raison du grand accroissement des membres de la colonie, en 1320, ils demandèrent à y ajouter une partie d'une *maison*⁴⁷⁵, ce qui leur fut accordé par la Cour. Le gouverneur et chef des Vénitiens portait le titre de *Balio*; il remplissait ses fonctions avec l'aide de quelques conseillers qui lui étaient adjoints, et, tant qu'Accon demeura ville libre, il dépendit du bailli de cette dernière, duquel il recevait aussi un traitement de 400 ou 600 besants. Lorsque le bailli était obligé de se rendre auprès du roi des Arméniens, il recevait un besant d'or de plus par jour.

Voici quels sont ces baillis d'Ayas qui sont nommés dans les décrets du Sénat de Venise et dans divers autres documents⁴⁷⁶, de l'an 1274 à l'an 1334.

1282-3. Marino Badoero.

1285. Leonardo Gizi.

1288. Marco Siniolo.

12... Giovanni de Canali.

1290. Pancrazio Giustino.

1293. Enrico Delfino.

frais, une fois 5, une fois 6, une autre fois 12 *liras grossorum*, dont chacune valait 10 de leurs pièces d'or. Un des baillis avait porté de Venise les bois et charpentes nécessaires à la construction de cette maison, en 1299.

⁴⁷⁴ «Et nos octroyons et donons en Layas la Cité, une yglise, et che il tiennent prestre à servir l'iglyse, en memoire de nos et de nos morts». — Pour la restauration de cette église, en 1314, le Sénat vénitien décréta de donner 10 grosses de lres, presque douze cents francs de notre monnaie actuelle.

⁴⁷⁵ Le mot est écrit *masenum* dans le décret de Léon IV; et dans les Archives latins, *Masgnellum*, *Mansionile*, et, dans les Archives français, *Maisnil*.

⁴⁷⁶ Dans les documents de deux seules années (1327-8) j'ai noté les noms de 80 Vénitiens à l'Ayas.